



**COMMENT INTEGRER 7 JEUNES DONT 1 ACCUEIL TEMPORAIRE SOUS AMENDEMENTS « CRETONS » AVEC UNE ORIENTATION F.A.M
EN ACCUEIL DE JOUR ?**

HYPOTHESE :

FOYER D'ACCUEIL DE JOUR F.A.J

PAR EXTENSION DE FAIBLE CAPACITE

DU FOYER DE VIE LEON MARTIN EN ACCUEIL DE JOUR AVEC L'UTILISATION DE LA CARTE VITALE DE CHAQUE
BENEFICIAIRE POUR LE SOIN.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 13



+



« Le bonheur est un rêve d'enfant réalisé dans l'âge adulte. »

« LE FOYER D'ACCUEIL DE JOUR DES PARONS » ?

*« Accompagnement de 7 jeunes adultes dont 1 place d'accueil temporaire sous « amendement CRETON avec
la double orientation F.A.M ou Foyer en Accueil de jour »*





ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET.....	4
description du projet	5
MOYENS MOBILISES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	9
Moyens humains :	9
Moyens matériels :	11
ELEMENTS FINANCIERS.....	12
Budget prévisionnel du projet : nature et objet de dépenses et des recettes les plus significatifs (par groupes de dépenses et de recettes)	12
PRESENTATION DU PROJET : Crédation d'un accueil de jour fam ou FAJ pour 7 jeunes CretonS15	
A) Préambule	15
Pourquoi un FAM ou un F.A.J de moins de 10 places ?.....	15
Un petit FOyer est-il viable ?	16
L'Implantation Géographique :.....	16
Objectifs du Foyer d'accueil de jour :.....	18
Le calendrier de mise en œuvre du projet : 6 mois.....	19
Le projet du service se déclinera sur plusieurs axes :	20
Des projets qui répondent aux besoins des résidents	20
LES BESOINS communs DES JEUNES ADULTES accueillis :.....	21
Qui sont-ils ?	21
au niveau de l'Autonomie	21
au niveau du Langage-communication	21
au niveau du Comportement	21
au niveau Relationnel	21
au niveau Cognitif.....	21
au niveau Moteur	22
Ils présentent des besoins COMMUNS :.....	22
DECLINAISON DES PROJETS ET DES ACTIVITES.....	23
En lien avec le projet personnalisé, les ateliers sont un moyen	23
Le projet individualisé de l'adulte	23
Un emploi du temps fixe	23



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

La démarche d'accompagnement	24
L'accompagnement	24
Les activités	25
Ateliers de stimulation cognitive :	26
Ateliers de stimulation physique et sensorielle :	26
Ateliers d'expression et de communication :	27
Ateliers vie quotidienne :	27
ATELIER Cuisine :	28
Jardinage.....	28
Activites créatives.....	29
Piscine.....	29
IMAGE DE SOI	30
Relaxation.....	30
Socialisation	30
Evénements	30
Gestion du temps libre	31
exemple d'Une journée type	31



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

FICHE D'IDENTITE DE LA STRUCTURE

Nom de la structure : INSTITUT DES PARONS

STATUT :

Association loi 1901 (médico-social) /création en 1963.

NUMERO FINESS/SIRET : 130 804 354

ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S) DE LA STRUCTURE : Médico-social (IME, ESAT, FH, Foyer de vie, Service CAP INTEGRATION)

CONTACT : 2270, route d'Eguilles BP 60549 13092 Aix en Provence Cedex 02

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE :

- ⇒ **M. Daniel CARRASCO**, Président de l'institut des Parons
- ⇒ Thierry POUPLIER directeur des Etablissements et Responsable Administratif et Financier
Téléphone : 07-58-39-67-09 mail : t.pouplier@institut-des-parons.org

**DESCRIPTION DU PROJET****1- ORGANISATION DU DISPOSITIF****DEVELOPPER LA FLUIDITE DES PARCOURS POUR LES TSA/TED DE PLUS DE 20 ANS AVEC LA CREATION D'UN FOYER****EN ACCUEIL DE JOUR POUR 7 BENEFICIAIRES DONT 1 PLACE D'ACCUEIL TEMPORAIRE**

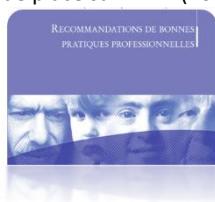
AXE N°4 GARANTIR L'ACCOMPAGNEMENT EN PARCOURS AU SEIN DE NOTRE ETABLISSEMENT OU DE DISPOSITIF TIERS (RAPT, GOS, BELGIQUE)

Les jeunes adultes avec une orientation « secteur adulte » (FDV, FAM) en attente d'intégration sont nombreux sur le territoire des Bouches-du-Rhône.

Aujourd'hui, le constat est sans appel : nous sommes face à une pénurie de place en foyer, que cela soit en internat ou en accueil de jour. Les jeunes adultes doivent rester sur le secteur des enfants et des adolescents, alors qu'ils ont entre 22 et 26 ans. Même si l'équipe pluridisciplinaire de l'IME met tout en œuvre pour satisfaire la plupart des besoins des jeunes, ceux-ci ne sont plus à leur place. Vivre avec des adolescents de 14 ans quand on a 25 ans n'est pas la meilleure solution pour progresser.

CONSTAT DU DIAGNOSTIC

D'autre part, en restant sur l'IME, les jeunes adultes bloquent les intégrations sur le secteur enfants (de 6 à 14 ans), ce qui met en difficulté l'ensemble des familles en attente de place sur l'IME (100 jeunes sur la liste d'attente de l'IME des Parons).



Aujourd'hui, en s'appuyant sur notre expérience, nous sommes en mesure de vous proposer la création d'un Foyer en accueil de jour au sein de l'Institut des Parons pour accueillir 7 jeunes adultes sous amendement « Creton », dans un délai de réalisation inférieur à 3 mois et ainsi répondre pleinement à leurs besoins et aux besoins du territoire.

Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale.

REFERENCES

- ☞ Réponse accompagnée pour tous RAPT
- ☞ GOS
- ☞ Belgique

OBJECTIF OPERATIONNEL**(OU SPECIFIQUE)**

- ☞ Coordonner les interventions des professionnels

- ☞ Favoriser la continuité de l'accompagnement

- ☞ Prévenir les risques de rupture de parcours et les départs en Belgique

- ☞ Créer une structure d'accueil de jour au sein de l'Institut des Parons.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Notre expérience nous démontre que les Adultes TSA orientés en Foyer, souffrent de la collectivité. La collectivité crée chez eux un état d'anxiété, un repli sur soi, voire des troubles du comportement. Il est certain que si vous analysez le succès des structures en Belgique, celui-ci tient essentiellement à la taille humaine des structures (-10 résidents / établissement). Cette taille est facilitatrice dans le



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

travail quotidien d'accompagnement des jeunes adultes TSA et correspond pour l'essentiel aux recommandations de l'ANESM. Elle favorise les repères pour chacun, les liens, les relations et interactions sociales, l'observation, la bientraitance, la cohésion d'équipe, l'analyse des situations complexes, la réflexion, le lien primordial avec la famille et la fratrie. D'autre part les jeunes adultes lorsqu'ils étaient sur l'IME ont vécu sur ce mode de fonctionnement (2 éducateurs pour 5 à 7 jeunes), cette organisation permet un accompagnement de qualité sur le long terme.

Un petit foyer est-il viable ? Oui, s'il est annexé à d'autres établissements et services sur lesquels il pourra s'appuyer en mutualisant les ressources humaines et matérielles. En ce qui concerne « le Foyer des Parons » c'est le cas, car la propriété est mitoyenne aux 11 ha de l'Institut des Parons et à ses 5 établissements et services mutualisés.

Notre réflexion nous amène donc à proposer une solution simple pour accompagner nos jeunes adultes TSA/Creton dans un souci permanent de qualité des prestations rendues dans le cadre de leurs prises en charge.

Cette solution est liée à l'implantation de l'Institut des Parons dans une ville moyenne disposant d'un ensemble de ressources sanitaires complètes (Hôpitaux, cliniques, radiologues, HAD, dentistes, SSIAD, Handisanté, Apport Santé, infirmiers libéraux, Kiné...), mais également d'une mutualisation sur le site de l'Institut des Parons de l'ensemble de ses moyens communs (2 médecins psychiatres, deux médecins vacataires, 3 infirmières, 5 psychologues, deux assistantes sociales, une cuisine centrale, un centre équestre, une piscine, un parc de 11 ha, des services techniques, de nombreux véhicules y compris PMR, 170 salariés), à quelques minutes du centre historique d'Aix en Provence et de l'ensemble des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs.

L'Institut des Parons dispose en pleine propriété du bâtiment pour la réalisation du projet qui n'engendrera pas de délai dans la réalisation de la solution.

IDENTIFICATION DES ACTEURS A MOBILISER	ARS PACA et Conseil départemental 13 pour le financement par extension de faible capacité du FLM.
CALENDRIER PREVISIONNEL	Ouverture en janvier 2021
MOYENS NECESSAIRES	330 350 € / an soit un PJJ à intégrer dans l'enveloppe du CPOM. (Groupe 1 : 30 000 € Groupe 2 : 250 200 €, Groupe 3 : 50 150 €)
INDICATEURS D'EVALUATION DU RESULTAT DE L'ACTION	<p><u>Indicateurs de résultat (impact)</u></p> <p>Nombre de bénéficiaires accueillis</p> <p>Baisse du nombre de GOS et signalements</p> <p>Intégration de jeunes (de 6 à 12 ans) TSA sur notre IME</p> <p>Au total 14 parcours supplémentaires</p>





ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

Amendements "CRETONS" orientés en EANM et EAM en accueil de Jour actuellement à l'IME des Parons



Possibilité d'intégrer dans le cadre des GOS une place en accueil de jour temporaire, pour des jeunes adultes orientés en FAM sous la forme d'un accueil séquentiel où limité à 90 jours par personne.



Foyer accueil de jour des PARONS

Foyer d'Accueil en Accueil de jour
capacité d'Accueil 7 jeunes adultes sous amendements "Cretons" dont une place d'accueil temporaire. les candidats seront sous amendements "CRETONS" avec la double orientation EANM et EAM



R.A.P.T
G.O.S

Le fonctionnement du Foyer d'accueil de jour des Paroys

L'institut des Parons dispose d'une villa mitoyenne à la propriété des Parons de 250 m² sur un terrain de 2000 m². L'Institut des Parons met à disposition cette Villa pour la réalisation de ce projet permettant d'intégrer 7 jeunes sous amendements "Cretons" tout au long de l'année en accueil de jour.

Actuellement les 7 jeunes sont intégrés dans l'IME des Parons en accueil de jour.

l'intérêt de ce projet et de leur permettre de vivre dans un lieu plus adapté à leurs besoins d'adultes.

Le Conseil Départemental 13, étant entendu que le prix de journée de l'IME des Parons est supérieur à celui du projet de plus de 60 € par jour et par individu. L'économie résultante pour le CD13 représente 175 420 €.
L'institut des Parons peut mettre en oeuvre ce projet dans un délai très court - de 3 mois.
Pour la réalisation du projet, le budget nécessaire est de 330 500 € par an.
Le Foyer d'accueil de jour pourra accueillir un jeune supplémentaire dans le cadre des réponses accompagnées pour tous RAPT sous la forme d'une place d'accueil temporaire sur l'année. d'autre part celui ci servira de passerelle avec les EAM de la région, dès que des places se libéreront.



RAPT Amendements "CRETONS" + 20 ans en accueil de jour orientation EAM
ET EANM (+ carte vitale)



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

- ⇒ **Identification de la personne responsable du dossier :** Monsieur Thierry POUPLIER directeur des Etablissements et Responsable Administratif et Financier 06-42-38-05-63
- ⇒ **Type de structure :** Foyer d'accueil Médicalisé de Jour ou Foyer d'Accueil de Jour, fonctionnant 250 jours/an pour 7 jeunes TSA (troubles du spectre de l'autisme) sous amendement « Creton » dont une place d'accueil temporaire.
- ⇒ **Public visé par le projet :** Déficients intellectuels avec T.S.A de plus de 20 ans sous amendement « Creton ».
- ⇒ **Nombre de jeunes :** 7 jeunes adultes en situation de handicap dont 1 place d'accueil temporaire (GOS)
- ⇒ **Territoire d'intervention du projet :** AIX EN PROVENCE, NORD DES BOUCHES DU RHONE
- ⇒ **Besoins identifiés :** 7 jeunes sous amendement « Creton » ayant une orientation FAM, ne trouvent pas de solution sur le territoire des Bouches du Rhône, malgré de nombreux stages. En dehors du fait que les places en FAM n'existent pratiquement pas sur le territoire (6 FAM dans le département et un seul qui propose un accueil de jour), les 7 jeunes présentent des troubles du comportement nécessitant une intégration dans une petite structure à taille humaine avec un collectif réduit et une petite équipe éducative pour renforcer les repères et ainsi limiter fortement les troubles du comportement. D'autre part, les familles des jeunes adultes sont jeunes (- 60 ans) et désirent seulement un accueil de jour, pour continuer à s'investir activement au bien être affectif des jeunes au sein de la structure familiale.
- ⇒ **Montant de la subvention sollicitée :** **343 269 € / an (PJJ : 185.55 €).**



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

MOYENS MOBILISES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

MOYENS HUMAINS :

	ALLOUE 2020	POINTS SUPPLEMENTAIRES	RATIOS 22 RESIDENTS
PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE DIRECTION	1.13	11 632	0.21
Cadre Classe 1 niveau 1 Directeur	0.01	195	
Cadre Classe 1 niveau 1 Directeur Adjoint	0.01	195	
Cadre Classe 2 Niveau 2 Chef de Service Educatif	0.50	6 472	
Technicien Qualifié Secrétaire	0.50	3 807	
Prestations Mutualisées Administration Gestion	0.11	964	
PERSONNEL DES SERVICES GENERAUX	0.23	1 831	0.04
Prestations Mutualisées Services Généraux	0.23	1 831	
PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL	0.60	4 301	0.11
psychologue	0.40	4 301	
PERSONNEL EDUCATIF	3.02	23 348	0.57
Prestations Mutualisées Assistant Socio-éducatif	0.02	189	
Animateur 2 ème cat. (ME)	2.00	15 716	
AMP	1.00	7 443	
TOTAL	4.98	41 113	0.93

Nombre total d'effectifs : 4.98 ETP



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

	ALLOUE 2020 (a)
NB POINT à situtaion constante	41 113
VALEUR DU POINT	3.80
SALAIRS	156 228

NB TOTAL DE POINTS	41 113
Valeur du Point	3.80
TOTAL DES SALAIRES	156 228
TOTAL DES PRIMES	Intégrés en pts
Prime 9.2% en €	Intégrés en pts
Majoration Familiale Salaires en €	Intégrés en pts
Dimanches et Jours Fériés en €	Intégrés en pts
Avantage en Nature en €	Intégrés en pts
Prime Fonctionnelle	Intégrés en pts
TTOTAL DES SALAIRES + PRIMES	156 228

TAUX DE CHARGES	59%
dont c/63 Charges Fiscales	19 909
dont c/64 Charges sociales	72 266
TOTAL DES CHARGES	92 175
FORMATION PROF.	
MASSE SALARIALE TOTALE	248 403

COMMENTAIRES RH

Le Foyer des Parons, fonctionnera 250 jours / an de 9h à 17h. Le Foyer sera dirigé par un Chef de service à mi-temps. Comptablement le Foyer supportera 1 % des charges communes des services généraux (Administration/Gestion, Services techniques, Paramédical, assistantes sociales, service qualité, ASI).

Concernant l'organigramme, l'accent est mis sur le personnel éducatif avec 3.02 ETP pour un accompagnement prégnant.

- ⇒ Au niveau des soins, l'Institut des Parons dispose de nombreux moyens mutualisés pouvant être affectés sur la structure en cas de besoins (2 médecins psychiatres, 3 infirmières, des médecins vacataires).
- ⇒ Si l'hypothèse Foyer d'Accueil de jour avec double orientation est retenue par extension de faible capacité, les soins supplémentaires se feront sur la base des droits de chaque bénéficiaire à utiliser sa carte vitale et sa mutuelle pour couvrir les besoins en soins supplémentaires car la structure ne sera pas médicalisée en dehors des 1% des charges communes.



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

D'autre part comme indiqué précédemment, l'Institut des Parons a signé plusieurs conventions avec notamment :

- ⇒ Handident
- ⇒ La pharmacie Bagatelle d'Aix en Provence pour la préparation des piluliers.
- ⇒ Hôpital Montperrin
- ⇒ HAD Clara Shumann
- ⇒ Une GCSMS avec l'IME le Colombier
- ⇒ Parcours Handicap13
- ⇒ Association GH13
- ⇒ Membre de l'UNAPEI
- ⇒ Membre de NEXEM

Ainsi l'association « Institut des Parons » travaille en partenariat actif avec l'ensemble des acteurs de son territoire et à ce titre recherche en permanence les complémentarités.

MOYENS MATERIELS :

- ⇒ *Une villa de 245 m² complètement sécurisée et mitoyenne à l'Institut des Parons*
- ⇒ *Un véhicule type TRAFFIC RENAULT de 9 places*
- ⇒ *Un réseau informatique relié à l'internet et au réseau interne des Parons*
- ⇒ *Un logiciel de gestion des usagers GDU*
- ⇒ *Du mobilier adapté*
- ⇒ *Un espace accueil*
- ⇒ *Une salle snoezelen*
- ⇒ *Un espace musique*
- ⇒ *Une cuisine*
- ⇒ *Une salle d'activité « Cuisine »*
- ⇒ *Deux grandes salles d'activité*
 - *1 pièce pour favoriser la détente et mener des activités d'expression (coin livres, musique, tapis, coussins) avec un espace de regroupement.*
 - *1 pièce avec un espace d'activités collectives, un espace de travail en autonomie ou en individuel.*
 -
- ⇒ *Un espace « image de soi »*
- ⇒ *Un salon, salle à manger, pour les activités de vie pratique, repas*
- ⇒ *Un emplacement de clame retrait*
- ⇒ *Une Terrasse ombragée et un jardin de 1000 m²*
- ⇒ *1 bureau éducatif*
- ⇒ *Les repas seront livrés par notre cuisine centrale*
- ⇒ *Le centre équestre des Parons*
- ⇒ *La piscine des Parons ou extérieure aux Parons*
- ⇒ *Un gymnase des Parons*



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

ELEMENTS FINANCIERS

⇒ ***Hypothèse N° 2 : extension de faible capacité Foyer d'accueil avec prise en charge des soins***
 sur la carte vitale des bénéficiaires. Il faut défaucher du groupe 2 les 0.2 ETP d'infirmières et les 0.2 ETP de médecin psychiatre supplémentaire. Le Prix de journée serait de **181.8 € pour un budget global de 318 150 €.**

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET : NATURE ET OBJET DE DEPENSES ET DES RECETTES LES PLUS SIGNIFICATIFS (PAR GROUPES DE DEPENSES ET DE RECETTES)

Cf. le budget prévisionnel en annexe

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	REEL 2017	budget exécutoire 2017	Budget prévisionnel proposé 2018		
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)
ACHATS					
601 Achats stockés de matières premières ou fournitures					
602 Achats stockés - Autres approvisionnements			2 000.00		2 000.00
603 Variation des stocks					
606 Achats non stockés de matières et fournitures			21 500.00		21 500.00
607 Achats de marchandise					
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement					
713 Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)					
SERVICES EXTERIEURS					
6111 Sous-traitance : prestations à caractère médical					
6112 Sous-traitance : prestations à caractère médico-social			4 350.00		4 350.00
6118 Sous-traitance : autres prestations de service					
AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6241 Transports de biens					
6242 Transports d'usagers					
6247 Transports collectifs du personnel					
6248 Transports divers					
625 Déplacements, missions et réceptions			250.00		250.00
626 Frais postaux et frais de télécommunications			1 400.00		1 400.00
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur					
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur					
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur					
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur			500.00		500.00
6287 Remboursements de frais					
6288 Autres prestations					
TOTAL GROUPE I			30 000.00		30 000.00
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	REEL 2017	budget exécutoire 2017	Budget prévisionnel proposé 2018		
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)
621 Personnel extérieur à l'établissement					
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			0.00	300.00	300.00
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			0.06	14 789.81	14 789.81
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)			0.02	5 119.19	5 119.19
641 Rémunérations du personnel non médical			0.64	156 228.00	156 228.00
642 Rémunérations du personnel médical					
643 Rémunérations du personnel handicapé					
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance			0.26	67 137.04	67 137.04
646 Personnes handicapées					
647 Autres charges sociales			0.01	3 035.51	3 035.51
648 Autres charges de personnel			0.01	2 093.45	2 093.45
TOTAL GROUPE II		1.00	248 703.00		248 703.00



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

GROUPE III: DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	REEL 2017	budget exécutoire 2017	Budget prévisionnel proposé 2018		
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)
512	Redevances de crédit bail			6 000.00	6 000.00
5132	Locations immobilières				
5135	Locations mobilières				
514	Charges locatives et de co-propriété				
5152	Entretien et réparations sur biens immobiliers			1 000.00	1 000.00
5155	Entretien et réparations sur biens mobiliers			500.00	500.00
5156	Maintenance			3 000.00	3 000.00
516	Primes d'assurances			1 500.00	1 500.00
517	Etudes et recherches				
518	Divers				
523	Information, publications, relations publiques			500.00	500.00
527	Services bancaires et assimilés				
535	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)				
537	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)				

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

	REEL 2017	budget exécutoire 2017	Budget prévisionnel proposé 2018		
			Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires				
654	Pertes sur créances irrécouvrables				
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (<i>établissements privés</i>)				
657	Subventions				
658	Charges diverses de gestion courante				

CHARGES FINANCIERES

66	Charges financières		6 066.00		6 066.00
----	---------------------	--	----------	--	----------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
672/673	Charges sur exercices antérieurs				
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				
678	Autres charges exceptionnelles				

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECiations, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS

6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			46 000.00	46 000.00
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir				
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation				
6816	Dotations aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles				
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
686	Dotations aux amortissements et provisions : charges financières				
687	Dotations aux amortissements et aux provisions : charges exceptionnelles				
6871	<i>dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations</i>				
68725	<i>dont dotations aux amortissements dérogatoires</i>				
68741	<i>dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement</i>				
68742	<i>dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>				
687461	<i>dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (M22 bis)</i>				
687462	<i>dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (M22 bis)</i>				
68748	<i>dont autres</i>				
6876	<i>dont dotations aux provisions pour dépréciations exceptionnelles</i>				
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (M22 bis)				
6894	<i>dont engagements à réaliser sur subventions attribuées (M22 bis)</i>				
6895	<i>dont engagements à réaliser sur dons manuels affectés (M22 bis)</i>				
6897	<i>dont engagements à réaliser sur legs et donations affectées (M22 bis)</i>				

TOTAL GROUPE III			64 566.00		64 566.00
-------------------------	--	--	------------------	--	------------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		1.00	343 269.00		343 269.00
--	--	-------------	-------------------	--	-------------------



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

GROUPE I :

73 : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	REEL 2017	budget exécutoire 2017	Budget prévisionnel proposé 2018		
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)			343 269.00	343 269.00
732	Produits à la charge de l'Etat				
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD)				
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)				
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées				
7351	<i>dont produits à la charge de l'assurance maladie</i>				
7352	<i>dont produits à la charge du département</i>				
7353	<i>dont produits à la charge de l'usager</i>				
738	Produits à la charge d'autres financeurs				
TOTAL GROUPE I				343 269.00	343 269.00



PRESENTATION DU PROJET : CREATION D'UN ACCUEIL DE JOUR FAM OU FAJ POUR 7 JEUNES CRETONS

A) PREAMBULE

Les jeunes adultes avec **une double orientation** F.A.M ou foyer d'accueil de jour en attente d'intégration sont nombreux sur le territoire des Bouches du Rhône.

Aujourd'hui, le constat est sans appel : nous sommes face à une pénurie de place en F.A.M que cela soit en internat ou en accueil de jour. Les jeunes adultes doivent rester sur le secteur des enfants et des adolescents, alors qu'ils ont entre 22 ans et 26 ans. Même si l'équipe pluridisciplinaire de l'IME met tout en œuvre pour satisfaire la plupart des besoins des jeunes, ceux-ci ne sont plus à leur place. Vivre avec des adolescents de 14 ans quand on a 25 ans n'est pas la meilleure solution pour progresser.

D'autre part, en restant sur l'IME, les jeunes adultes bloquent les intégrations sur le secteur enfants (de 6 à 14 ans), mettant une pression terrible sur l'ensemble des familles en attente de place sur l'IME (100 jeunes sur la liste d'attente de l'IME des Parons).

Aujourd'hui, en s'appuyant sur notre expérience, nous sommes en mesure de vous proposer la création **d'un FAM ou d'un Foyer d'accueil** de jour au sein de l'Institut des Parons pour accueillir 7 jeunes adultes sous amendement « Creton » orientation FAM, dans un délai de réalisation inférieur à 6 mois et ainsi répondre pleinement à leurs besoins et au besoin du territoire.



Notre action se fera en lien sur la base **des recommandations de bonnes pratiques professionnelles** de l'ANESM est en particulier celles relatives à la « qualité de vie en établissement accueillant un public TSA » sur l'ensemble des 4 volets que compte cette publication tout à fait remarquable.

POURQUOI UN FAM OU UN F.A.J DE MOINS DE 10 PLACES ?

Notre expérience nous démontre que les Adultes TSA orientés en FAM où en Foyer d'accueil de jour, souffrent de la collectivité (structure de plus de 40 places). La Collectivité crée chez eux un état d'anxiété, un repli sur soi voire des troubles du comportement. Il est certain que si vous analysez le succès des structures en Belgique, celui-ci tient essentiellement à la **taille humaine** des structures (-10 résidents / établissement). Cette taille, est facilitatrice dans le travail quotidien d'accompagnement des jeunes adultes TSA et correspond pour l'essentiel aux recommandations de l'ANESM. Elle favorise les repères pour chacun, les liens, les relations et interactions sociales, l'observation, la bientraitance, la cohésion d'équipe, l'analyse des situations complexes, la réflexion, le lien primordial avec la famille et la fratrie. D'autre part les jeunes adultes lorsqu'ils étaient sur l'IME ont vécu sur ce mode de fonctionnement (2 éducateurs pour 5 à 7 jeunes), cette organisation permet un accompagnement de qualité sur le long terme. D'autre part ce foyer sera une passerelle avec les FAM de la région quand des places se libéreront.

Extrait d'un projet personnalisé d'un jeune adulte TSA/Creton : « Il a besoin de prévisibilité, d'anticipation, de répétition, de règles claires et précises pour se sentir en confiance et être apaisé. Dans ce contexte, il est capable de s'inscrire dans la vie du groupe et dans les activités. L'équilibre est fragile, la difficulté pour Pierre étant de gérer ses émotions, d'adapter son comportement face à certaines situations ou contextes qui vont être, soit une source de surexcitation, soit générer de l'angoisse et altérer son bien-être. Les facteurs déclencheurs et les situations problématiques sont essentiellement environnementaux et événementiels ; cela peut être : Les changements de lieux, de personnes. Des éléments visuels ou sonores : la vue ou la présence de certaines personnes, des allers-venues nombreux, les machines ou engins de travaux, de jardinage, une ambiance agitée bruyante.

Les grands groupes, les grands espaces. Une multiplication de comportements inappropriés peut être observée mais l'intensité des troubles varie en fonction du lieu où il se trouve et des professionnels qui le prennent en charge. Cela peut générer : une sudation excessive, des mouvements répétitifs et involontaires de tout le corps, une agitation verbale, un discours perturbé et confus (voire crier, injurier), des gestes d'agrippement, des fuites en avant ou des blocages. Les troubles du comportement (si la situation devient trop anxiogène) peuvent être marquées par de l'agressivité. Dans ces moments-là, ses capacités d'écoute et de compréhension s'en trouvent fortement altérées et une prise en charge individuelle s'avère indispensable pour un retour au calme.

Nous avons pu observer qu'en évoluant dans un groupe à petit effectif, dans des espaces intérieurs et extérieurs suffisamment contenus et clarifiés, en limitant les sources de surexcitation qu'il peut rencontrer, en anticipant sur les événements à venir, Pierre parvient à s'apaiser, est plus réceptif à nos demandes et exigences et en capacité de mieux gérer ses émotions et ses comportements. »



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

UN PETIT FOYER EST-IL VIALE ?

Oui, s'il est annexé à d'autres établissements et services sur lesquels il pourra s'appuyer en mutualisant les ressources humaines et matérielles. En ce qui concerne « le Foyer d'accueil de jour ou FAM des Parons » c'est le cas, car la propriété est mitoyenne aux 12 ha de l'Institut des Parons et à ses 5 établissements et services mutualisés.

Notre réflexion nous amène donc à vous proposer une solution simple pour accompagner nos jeunes adultes TSA/Creton dans un souci permanent de qualité des prestations rendues dans le cadre de leurs prises en charge.

Cette solution est liée à l'implantation de l'Institut des Parons dans une ville moyenne disposant d'un ensemble **de ressources sanitaires complètes** (Hôpitaux, cliniques, radiologues, HAD, dentistes, SSIAD, Handisanté, Apport Santé, infirmiers libéraux, Kiné...), mais également **d'une mutualisation** sur le site de l'Institut des Parons de l'ensemble de ses moyens communs (2 médecins psychiatres, deux médecins vacataires, 3 infirmières, 5 psychologues, deux assistantes sociales, une cuisine centrale, un centre équestre, une piscine, un parc de 11 ha, de services techniques, de nombreux véhicules y compris PMR, 170 salariés), à quelques minutes du centre historique d'Aix en Provence et de l'ensemble des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs.

L'IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE :





ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

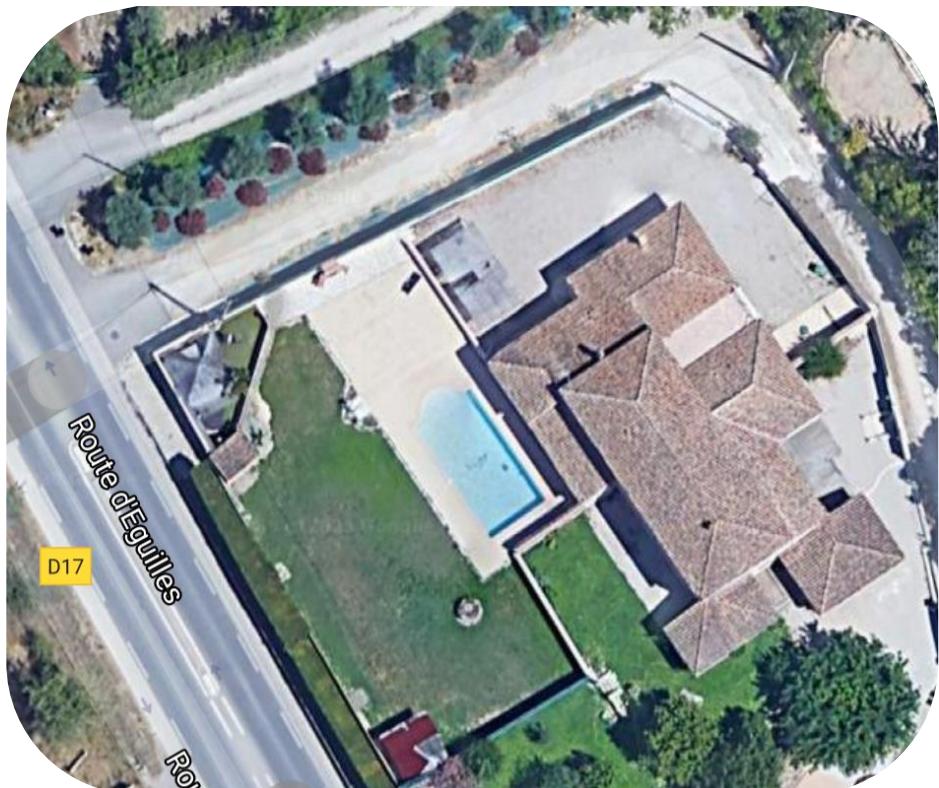
2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

Cette propriété se situe en mitoyenneté parfaite avec le reste du site, elle est accessible en véhicule à partir de la RD17 « route d'Eguilles ». Elle dispose d'une entrée indépendante et d'un accès interne par le site des Parons. Elle est complètement sécurisée (Portail électrique, clôtures...).

Une visite préalable avec **les services de sécurité et d'incendie** a eu lieu concernant la classification du bâtiment en foyer d'accueil médicalisé (ERP) en accueil de jour. Nous avons réceptionné l'accord de principe du lieutenant des Pompiers, concernant l'accès des secours et les aires de retournement. Le lieutenant est membre permanent des commissions de sécurité à Aix-en-Provence. Nous avons également réalisé avec notre architecte, une visite sur site concernant les normes liées à l'accessibilité du bâtiment, et les règles au niveau de la sécurité incendie, tout est en accord avec la législation en vigueur.



Ce bâtiment, d'une surface de 245 m², permettra d'enrichir la coordination des *services mutualisés* de l'Institut des Parons ainsi que des partenariats avec les acteurs sanitaires du territoire en renforçant les conventions déjà existantes (handisanté, handident, HAD CS, l'hôpital Montperrin, l'Hôpital Roger Duquesne, la clinique Axium, le SSIAD) mais surtout de conforter la pertinence et le niveau de qualité des prestations d'accompagnement de nos protégés. Nous aurons aussi comme objectif de renforcer, de soutenir et d'accompagner le cercle familial au sens large de nos protégés en les intégrant à la vie de la structure (fratrie...). Tous les salariés œuvrant dans ce Foyer devront être formés aux méthodes éducatives agréées pour les TSA (ABBA, TEACH, PECS, CAA..), sensibilisés aux soins, formés aux recommandations de l'ANESM.



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

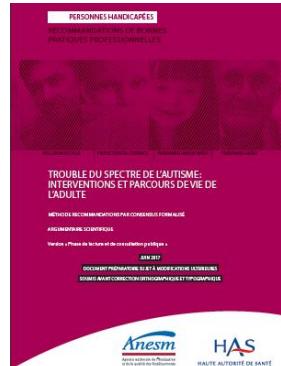
OBJECTIFS DU FOYER D'ACCUEIL DE JOUR :

L'objectif principal est de favoriser et d'organiser l'apprentissage continu dans un environnement de bien être (sécurité, santé, confort, activités...), propice à l'évolution positive de l'autonomie dans tous les domaines. Les prestations seront conformes aux recommandations de l'ANESM et les professionnels seront formés à l'ensemble des méthodes éducatives adaptées à cette typologie de handicap (ABBA, TEACH, PECS..). Les axes de travail seront les suivants :

- ⇒ Evaluation avec l'adulte de sa situation (diagnostic vérifié, recueil des attentes, des besoins, des centres d'intérêts auprès de la personne et de son entourage)
- ⇒ Mise en œuvre d'accompagnement cohérent, coordonné autour du projet personnalisé, co-élaboré avec l'adulte et son entourage, si la personne le souhaite.
- ⇒ Evaluation de l'atteinte des objectifs du projet, réajustements et réévaluations.
- ⇒ Interventions globales personnalisées et évaluation des effets attendus (qualité de vie, développement de son autonomie et de sa liberté de choix).
- ⇒ Interventions spécifiques à certains domaines d'activité :
 - La communication et le langage (évaluation avec une orthophoniste du langage et de la communication pour déterminer en fonction des capacités, des émergences et des potentialités de l'adulte, vérifier le caractère fonctionnel de son moyen de communication et déterminer suivant la situation les supports de communication nécessaire et sous quelle forme (objets, dessins, photographies, pictogrammes, sons, mots écrits, signes, nouvelles technologies d'information et de communication))
 - Profil psycho-sensoriel
- ⇒ Habilétés sociales, interactions sociales (évaluation, privilégier l'apprentissage et le développement d'habiletés sociales fonctionnelles, interventions cognito-comportementales)
- ⇒ Fonctionnement cognitif et émotions (évaluation, apprentissage pour travailler les compétences en émergence, et des activités qui seront réalisées en autonomie par l'adulte. Ateliers de régulation des émotions, situations concrètes)
- ⇒ Sensorialité, motricité avec un psychomotricien ou un ergothérapeute
- ⇒ Vie quotidienne, autonomie et déplacements (l'acquisition, le maintien et le développement de l'autonomie dans la vie quotidienne, le développement des aptitudes à la vie sociale)
- ⇒ Vie relationnelle et familiale (développement ou maintien des liens amicaux et familiaux, maintien et développement d'un champ relationnel suffisant)
- ⇒ Vie affective et sexualité (respect et droit à une vie affective, accès et éducation à la vie affective)
- ⇒ Cultures, sport, loisirs, vacances (accès aux activités culturelles, sportives ou de loisirs, artistiques, estime de soi)

Parcours de santé : vigilance permanente quant aux soins somatiques et psychiatriques, vigilance aux effets indésirables des psychotropes, anticipation et coordination du parcours de santé.

- ⇒ Les soins somatiques : (repérer les besoins somatiques, faire des bilans somatiques de façon régulière)
- ⇒ Les soins psychiatriques





ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET : 6 MOIS.

L'Institut des parons est propriétaire de la villa mitoyenne qui accueillera les 7 jeunes adultes. La concrétisation du projet sera effective en 6 mois à partir de l'obtention de l'autorisation d'ouverture du Foyer d'accueil de jour. L'Institut des Parons depuis 2011 a ouvert 4 établissements : le foyer de vie Léon Martin de 3200 m² pour 58 résidents, le foyer d'hébergement « CEZANNE » de 1250 m² pour 22 résidents et le service « CAP INTEGRATION » de 600 m² pour 17 résidents et la « Villa des Parons » de 300 m² pour 8 résidents âgés. Pour ces 4 établissements, l'association a démontré sa capacité à gérer un projet de la phase de financement à la réception des bâtiments et à l'ouverture des établissements.

2011 – Ouverture du Foyer Léon MARTIN. 58 résidents (3200 m²)



2016 – Ouverture du Foyer d'hébergement CEZANNE. 22 résidents. (1250 m²)



2017 – Ouverture du service CAP INTEGRATION. 15 résidents (600 m²)



2019 – Ouverture de la VILLA des Parons pour 8 résidents (300 m²)



La villa qui accueillera le FAM, ne nécessite pas de travaux pour la mise en œuvre du projet mais de simples aménagements.





ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

LE PROJET DU SERVICE SE DECLINERA SUR PLUSIEURS AXES :



DES PROJETS QUI REPONDENT AUX BESOINS DES RESIDENTS

	LE PROJET DE VIE PERSONNALISE Thèmes abordés : Accueil de la personne et de sa famille dans le respect de ses droits ; le droit et la participation des usagers ; la personnalisation des prestations.
	LE PROJET DE SOINS Thèmes abordés : l'autonomie, l'accompagnement et les soins avec l'ensemble des dispositifs présents sur le territoire d'Aix en Provence. (Médecins Psychiatres, Infirmières internes, hôpital Montperrin, Kiné, équipe mobile, convention Handisanté, Handident, HAD Clara Schumann...)
	LE CIRCUIT SECURISE DU MEDICAMENT : Thèmes abordés : Les piluliers sont remplis par notre pharmacie avec laquelle nous avons une convention. (Pharmacie BAGATELLE) et la distribution se fera sous le contrôle des infirmières de l'Institut des Parons, le matin et le midi
	LE PROJET DES ACTIVITES Thèmes abordés : stimulation cognitive, revalorisation et maintien du lien social, activités pratiques et gestuelles, activités de loisirs, culturelles et de relaxation (SNOEZELEN : l'institut des Parons dispose de 3 salles).



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

LES BESOINS COMMUNS DES JEUNES ADULTES ACCUEILLIS :

QUI SONT-ILS ?

Les jeunes adultes accueillis au Foyer présentent tous des Troubles Envahissants du Développement et /ou des troubles du spectre autistique.

AU NIVEAU DE L'AUTONOMIE

Une démarche d'accompagnement est indispensable dans tous les actes de la vie quotidienne avec une aide complète ou partielle (repas, habillage, toilettes, déplacement...).

AU NIVEAU DU LANGAGE-COMMUNICATION

La communication doit être adaptée à la problématique de chacun, avec l'utilisation d'outils d'aide à la communication. La compréhension des modes de communication verbale et non verbale montre davantage de possibilités, notamment par rapport aux consignes relatives à leur quotidien et aux situations concrètes et repérées.

AU NIVEAU DU COMPORTEMENT

La gestion et la régulation des comportements se déclinent au quotidien pour obtenir une meilleure stabilité comportementale.

AU NIVEAU RELATIONNEL

Ils présentent des troubles des relations sociales à des degrés différents : isolement, repli sur soi, ou au contraire relation adhésive avec autrui, parfois des attitudes et gestes inappropriés, intolérance ou difficulté au changement, à la frustration, sans permanence pour autant. Ils sont tous dans une dynamique d'échanges et d'interactions (pairs et éducateurs).

Développer des aptitudes relationnelles, sociales et communicationnelles. Les aider à développer leurs capacités de relation : développer et rendre les relations interpersonnelles et les attitudes interrelationnelles plus aisées et positives.

Favoriser les échanges et les interactions au travers de tous les supports à la relation et à la communication (objets, images, jeux corporels, musiques, livres...).

Apprendre à vivre dans et avec le groupe : se voir, se repérer, s'écouter, se respecter soi-même, respecter les autres, respecter son environnement, accepter progressivement la présence de l'autre, les moments collectifs qui rythment la journée.

Accepter certaines contraintes liées aux règles de la vie sociale, partager des codes sociaux, adapter des comportements valorisés.

AU NIVEAU COGNITIF

C'est un groupe qui présente un retard global des acquisitions :

Des capacités cognitives faibles (quelques prérequis pour certains). La plupart d'entre eux n'ont pas accès à la symbolisation, présentent quelques repères dans l'organisation spatio-temporelle.

Leurs capacités d'imitation sont réduites, mais possibles.



Certains peuvent investir de façon plus autonome les activités ludiques, cognitives et pratiques.

AU NIVEAU MOTEUR

Ils présentent des aptitudes dissemblables. La marche est autonome. Les déplacements collectifs sont accompagnés. Il est important qu'ils aient de bons repères des lieux qu'ils ont l'habitude de fréquenter.

C'est un groupe dont le mode de prise en charge et d'accompagnement doit être très individualisé.

Ils ont tous leur fonctionnement propre, sur un mode très individualisé avec des comportements souvent répétitifs, ritualisés, stéréotypés, une adaptation au réel parfois perturbée. Ils ont des centres d'intérêt qu'ils peuvent investir valablement.

L'écoute et l'attention peuvent être sollicitées et mobilisées (variation de la durée).

La fatigabilité est à prendre en compte dans le déroulement et le rythme de la journée (besoin de temps de pause et de détente).

ILS PRESENTENT DES BESOINS COMMUNS :

- ⇒ Besoin d'un accompagnement et d'un cadre contenant et sécurisant
- ⇒ Besoin de temps pour agir
- ⇒ Besoin de prévisibilité, d'anticipation
- ⇒ Besoin de répétition
- ⇒ Besoin de repères cohérents et stables
- ⇒ Besoin de structurer leur rapport au temps et à l'espace
- ⇒ Besoin d'être stimulé, encouragé dans l'action
- ⇒ Besoin d'activités et situations concrètes et ludiques, courtes et variées
- ⇒ Besoin du regard de l'adulte (surveillance et vigilance permanentes)



DECLINAISON DES PROJETS ET DES ACTIVITES

EN LIEN AVEC LE PROJET PERSONNALISE, LES ATELIERS SONT UN MOYEN :

- ▶ D'augmenter les potentialités et/ou maintenir les acquis du résident,
- ▶ De cadencer la vie de façon régulière, planifier et donner des repères dans le temps,
- ▶ De permettre l'épanouissement de la personne,
- ▶ D'accroître une dimension valorisante et une reconnaissance par les activités,
- ▶ D'apprendre, se perfectionner, s'adapter aux codes sociaux,
- ▶ De développer l'expression et la créativité.

Les activités sont un support à l'élaboration de la communication verbale et non verbale. Elles sont les garants d'une vie d'adulte équilibrée et harmonieuse et tendent vers les notions de plaisir, de socialisation, de respect de soi et des autres. En toute occasion, le résident doit être **acteur** dans l'activité engagée.

LE PROJET INDIVIDUALISE DE L'ADULTE

Ce projet est réalisé une fois par an mais peut être revu et réajusté plusieurs fois dans l'année.
Le but étant de rester toujours au plus près des besoins et envies de l'usager.

UN EMPLOI DU TEMPS FIXE

Recherche d'un équilibre entre :

- ⇒ Le corporel, le ludique, les activités structurées, les temps libres
- ⇒ Les activités dirigées / les activités en autonomie
- ⇒ Les temps collectifs / les temps individuels
- ⇒ Les activités ou les temps demandant une attention et une maîtrise corporelle /les activités ou temps privilégiant la détente ou la dépense physique

Un fonctionnement en groupe entier pour permettre une émulation, créer une dynamique, faire l'expérience de la proximité, favoriser les interactions sociales et communicatives.

Un fonctionnement en demi groupe pour permettre d'évoluer en petit groupe, plus à son rythme, un meilleur travail pour nous d'observation et de repérage, un travail plus individualisé, une ambiance plus calme et propice à l'écoute et l'attention.

Un fonctionnement en temps individuel (moins anxiogène) le jeune adulte est donc plus présent et réceptif pour instaurer des échanges plus riches et plus porteurs, d'aborder des apprentissages et une attitude adaptée.

Une souplesse de fonctionnement est indispensable :

- ⇒ Pour respecter le rythme de chacun
- ⇒ Pour organiser des moments calmes ou dynamiques en fonction de l'ambiance du groupe
- ⇒ Pour tenir compte du spontané de chacun et l'exploiter
- ⇒ Pour préserver l'équilibre du groupe
- ⇒ Accepter qu'ils ne participent pas, qu'ils puissent avoir besoin de se reposer, de s'isoler



LA DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

Aucune méthode quelle qu'elle soit, n'est privilégiée mais fait appel aux stratégies socio-éducatives, pédagogiques, de communication en corrélation avec les bonnes pratiques de l'ANESM.

Une approche sensori-motrice et sensorielle basée sur :

- ⇒ Les stimulations
- ⇒ La notion de plaisir : à découvrir, à manipuler, à jouer, à créer, à s'exprimer

La place du toucher, de la vue, de la musique, de la couleur, des odeurs sont très présentes.

- ⇒ La sécurisation au service de l'être et non du faire
- ⇒ Partir de leurs centres d'intérêt, de leurs goûts, de leurs motivations pour éveiller un intérêt, permettre un investissement personnel et une mobilisation spontanée, créer des situations mobilisatrices.
- ⇒ Les laisser explorer, expérimenter, manipuler librement pour enrichir les perceptions et leur vécu sensoriel.
- ⇒ Sensibiliser à l'observation, à l'écoute active
- ⇒ Les accompagner dans leurs découvertes. Ce qui est important, ce sont les stratégies qu'ils vont mettre en place : l'initiative, l'intentionnalité, l'imagination.
- ⇒ Travailler par centre d'intérêt, par thème, qui sert de lien entre les différentes activités (pour éviter un éparpillement)
- ⇒ L'exploitation se fait de façon concrète le plus souvent ludique
- ⇒ Les séquences sont courtes et variées (afin d'éviter des manifestations de l'ordre de la lassitude ou de l'angoisse) certaines répétitives.

L'ACCOMPAGNEMENT

- ⇒ S'adapter à chacun.
- ⇒ Etre à côté, faire ensemble, soutenir, respecter, encourager, rassurer, féliciter, valoriser, faire évoluer avec le souci d'un progrès, d'un mieux-être, donner du sens avec un minimum de mots, être à l'écoute, prendre le temps d'observer (ses difficultés, ses intérêts, ses compétences dans différentes situations et contextes).
- ⇒ Sécuriser l'adolescent par des relations et contacts harmonieux, des échanges personnalisés.
- ⇒ Notre comportement doit être prévisible, notre attitude vectrice de sens.
- ⇒ Favoriser les interactions entre pairs, sécurisées par l'adulte médiateur
- ⇒ Créer des situations mobilisatrices à visée expressive
- ⇒ Souligner les conduites positives, les actions intéressantes.
- ⇒ Montrer, suggérer, accompagner le geste, ébaucher les mouvements, inviter à les terminer. Donner du temps.
- ⇒ Mettre des mots sur ses réactions corporelles, gestuelles, l'accompagner dans son expression la plus rudimentaire soit-elle.
- ⇒ Eviter d'anticiper leurs besoins pour laisser le temps de demander, trouver les moyens de se faire comprendre, d'agir par eux-mêmes.



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

LES ACTIVITES

Elles sont des supports pour travailler et améliorer le comportement, la stabilité, l'émergence de compétences cognitives, sensorielles, motrices, l'autonomie, la maîtrise corporelle, du geste, la sociabilité, la relation à l'autre.

Elles visent aussi à enrichir leur potentiel d'expressivité, de créativité et de communication.

Tous les temps du quotidien (accueil, toilettes, repas, habillage, services...), les déplacements (en interne, à l'extérieur), les moments de temps libres, les pauses, les temps de repos, les activités dirigées, les activités corporelles, sont des moments à exploiter dans ce sens de manière individuelle ou collective.

NOTRE ETABLISSEMENT PROPOSERA :

- ▶ des activités manuelles/artistiques/d'expression
- ▶ des activités corporelles
- ▶ des activités cognitives/ maintien des acquis/socialisation/vie quotidienne
- ▶ des activités de détente/de relaxation/ d'épanouissement personnel....

LE PROJET DES ACTIVITES : UNE PRISE EN CHARGE PREVENTIVE

Ateliers de stimulation cognitive

Ateliers d'expression et de communication

Ateliers de stimulation physique et sensorielle

Activités de détente
Relaxation
Epanouissement personnel

Ateliers de Vie quotidienne



ATELIERS DE STIMULATION COGNITIVE :

Les activités proposées sont ici des mises en situation ou simulations de situations vécues. Elles sont adaptées aux personnes accueillies.

Leur objectif est de ralentir la perte d'autonomie dans la vie quotidienne.

L'éducation cognitive recouvre un ensemble d'interventions et d'activités psychopédagogiques qui se proposent d'apporter des aides à toute personne en difficulté pour construire et utiliser efficacement les instruments de la pensée (Jean Louis Paour). Elle se présente comme une forme d'éducation complémentaire au panel des activités proposées au FAM. Elle cherche à développer et à améliorer les principales fonctions cognitives du traitement de l'information.

Les objectifs :

- ▶ maintenir l'autonomie de pensée
- ▶ rendre les personnes actrices de leur propre développement
- ▶ les inscrire dans une dynamique de progrès et de projet
- ▶ recréer un plaisir d'apprendre et une motivation intrinsèque
- ▶ restaurer un sentiment de contrôle (sur sa pensée, ses émotions etc.)

Elle se propose au sein de notre établissement sous la forme d'activités en groupe, ce qui favorise les stimulations et les échanges à partir de supports concrets et ludiques comme des jeux interactifs.

Grâce à une telle démarche, les résidents sont mis en condition pour devenir pleinement « actifs » mentalement et pour développer leur autonomie.

ATELIERS DE STIMULATION PHYSIQUE ET SENSORIELLE :

Les activités physiques peuvent avoir un effet positif sur le maintien d'une autonomie physique, mais aussi psychique. Elle impacte de fait sur les capacités cognitives, les aptitudes fonctionnelles et certains aspects comportementaux. D'où l'opportunité de recourir aux compétences d'un kinésithérapeute.

Types d'interventions : Par ailleurs, le manque de stimulation, en raison d'un environnement monotone et de déficits sensoriels, provoque souvent l'aggravation des troubles psycho-comportementaux (confusion, errance nocturne...)

- Salle Snoezelen : espace détente et stimulation sensorielle pour diminuer les états d'agitation et d'anxiété. Les séances sont programmées ou effectuées selon les situations d'urgence ; elles sont supervisées et réalisées par le personnel formé en lien avec la psychologue. L'institut des Parons dispose de 3 salles SNOEZELEN.
- Atelier relaxation : bains ; pour réduire le stress, les angoisses des accueillis
- Atelier gym douce, pour le travail de l'équilibre, la souplesse, la mobilité articulaire
- Repas thérapeutiques
- Atelier massage et soin esthétique, pour la conscience et la réappropriation du corps
- Séances de marche, pour le renforcement musculaire
- Musicothérapie
- Atelier chant
- Parcours santé





ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

ATELIERS D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION :

Ils visent un réinvestissement de la pensée, de la parole, de l'implication relationnelle et de l'inscription sociale.

Types d'interventions :

- Groupe de lecture
- Groupe de conversation
- Point presse
- Atelier peinture/dessin/bricolage/couture...
- Zoothérapie (travail avec un chien et des lapins)
- Rencontre intergénérationnelle

ATELIERS VIE QUOTIDIENNE :

L'occasion de se re-familiariser avec des actes et situations de la vie quotidienne, antérieurement sources de plaisir :

Types d'interventions :

- ⇒ Ateliers cuisine, pour favoriser le désir et le plaisir de manger au regard des habitudes alimentaires,
- ⇒ Jardin thérapeutique (animé par des bénévoles),
- ⇒ Activités domestiques : mettre le couvert, faire le marché...
- ⇒ Jeux de société : cartes, petits chevaux, dominos...
- ⇒ Sorties : cinéma, musées, marches, plage...

NB : La participation des accueillis aux activités quotidiennes est souvent délicate car souvent acquittées par les professionnels. Pour autant ces activités :

- La toilette
- L'habillage
- Mettre les couverts
- Desserte de la table
- Vaisselle,

...peuvent, après réflexion, s'offrir comme supports de soins thérapeutiques.



ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

ATELIER CUISINE :

Moment de plaisir pour chacun, qui doit jouer un rôle actif.

De nombreux objectifs sont développés :

- ▶ amener le résident à une plus grande autonomie de geste et d'action (gestes simples qui deviennent une habitude),
- ▶ enrichir leur vocabulaire : ustensiles, ingrédients, verbes d'action (utilisation de pictogrammes)
- ▶ éveiller les 5 sens
- ▶ intégrer des règles d'hygiènes et donner des habitudes de socialisation (propreté, savoir-faire)

LES SUPPORTS sont liés à des recettes pour des goûters, des fêtes, des invitations etc...



LES MOYENS :

- ▶ réalisation collective, chacun apporte sa contribution ;
- ▶ réalisation individuelle : prise en charge complète d'une réalisation.

Toutes les consignes sont données soit verbalement, soit par imitation, soit par photos.

JARDINAGE

Utilisation de la serre de l'Institut ou des espaces environnants au FAM.

Plantation, entretien de plantes diverses et de fleurs. Aménagement de petits espaces cultivés avec plantes aromatiques, espace floral.

Les objectifs sont multiples : se ressourcer au contact de la nature,

- ▶ participer à une mission d'intérêt collectif (planter, récolter plantes et fleurs pour l'Institut).
- ▶ repérer en fonction des saisons les différentes plantations.
- ▶ se documenter et savoir utiliser les différents outils.
- ▶ identifier les plantes
- ▶ enrichir son vocabulaire de termes plus spécifiques.

Ouverture sur l'extérieur avec visites de serres, de pépinières, de marchés agricoles ou floricoles.

Utilisation d'une bibliothèque adaptée à cette activité, soit par la lecture, soit par des pictogrammes.





ASSOCIATION « INSTITUT DES PARONS »

2270 Route d'Eguilles - BP 60549 - 13092 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 20 09 81 - Télécopie : 04 42 95 01 56

www.les-parons.org

ACTIVITES CREATIVES



Chaque jeune adulte participe à de petites réalisations, à partir de matériaux divers (papier, tissu, éléments naturels – coquillages, bois, mosaïque, objets en terre cuite etc...).

Le geste peut être accompagné dans une prise en charge plus ou moins individualisée (toucher, saisir, prendre, donner).

Les objets sont réalisés en fonction des fêtes, des centres d'intérêts, des besoins de décoration du foyer.

Prolongement des gestes par un petit outillage pour les résidents ayant une dextérité plus fine.

Les objectifs sont :

- ▶ Explorer les aptitudes motrices de la main
- ▶ pour d'autres (qui maîtrisent le geste) : création et fabrication d'objets divers qui peuvent s'inscrire dans une petite production

PISCINE



Descriptif et support : pratique de la nage libre, de jeux aquatiques et d'aqua gym

Objectifs :

- ▶ apprêhender l'immersion
- ▶ améliorer une technique de nage
- ▶ améliorer les fonctions musculaires et articulaires
- ▶ favoriser la détente



IMAGE DE SOI

Cette activité, qui se déroule dans une salle adaptée, propose au jeune adulte :

- ▶ de prendre du temps pour soi en valorisant son image ;
- ▶ de bénéficier de soins du corps et stimuler son bien-être : maquillage, coiffure, soins à partir de produits personnels.

Activité ouverte à tous les jeunes, où le plaisir de prendre soin de soi est associé à un apprentissage « technique » pour une meilleure autonomie personnelle dans les gestes de la vie quotidienne.



Cette activité peut susciter le désir de se rendre à l'extérieur dans un salon de coiffure ou d'esthétique. Des rendez-vous peuvent être engagés avec l'aide de l'équipe éducative.

RELAXATION

Descriptif et support : pratique de la relaxation en **musique** à partir d'exercices vidéo

Objectifs :

- ▶ améliorer la circulation énergétique
- ▶ favoriser la détente
- ▶ respecter le silence et le calme
- ▶ développer la connaissance du schéma corporel et des ressentis (sensations du corps).

SOCIALISATION

La préparation de la sortie représente toujours une mise en confiance et une démarche de responsabilité (on sait où l'on va et pourquoi).

Il est indispensable aussi de faire le lien avec le quotidien.

Les différentes sorties :

- ▶ Sorties à thèmes
- ▶ Sorties pratiques : achat personnel, marchés et divers
- ▶ Sorties culturelles : visites, expositions, sites, cinéma, théâtre, musées
- ▶ Fréquentation de lieux spécifiques : bibliothèque, ludothèque

Les sorties « cinéma » et « bibliothèque » sont organisées de manière régulière. Chaque résident participe en fonction de ses centres d'intérêts mais aussi dans une démarche de loisir. Les autres sorties sont ponctuelles en fonction des thèmes travaillés et des manifestations existantes.

EVENEMENTS

L'établissement favorise l'organisation et la préparation des fêtes annuelles avec différents supports pour ces manifestations (déguisement/décoration pour carnaval ; repas de fête/cadeaux pour Noël).

Ce sont des moments de convivialité que nos résidents aiment partager, ce qui fait parfois l'occasion d'invitations.

Ces événements permettent aussi de garder un lien avec l'ensemble des usagers ainsi qu'une dynamique globale qui fait l'unité de l'Institut des Parons.



GESTION DU TEMPS LIBRE

Ces temps peuvent s'inscrire à différents moments dans le cadre des activités en cours en favorisant l'aménagement d'espaces privilégiés.

Sans la présence constante de l'adulte à ses côtés, le résident est amené à choisir : jeux, lectures, écoute de musique, activités manuelles non dirigées...

Cette démarche répond à un souhait de détente et d'autonomie.

EXEMPLE D'UNE JOURNÉE TYPE

- ❖ L'accueil du matin/après midi
- ❖ La détente musicale
- ❖ Eveil (exploitation du thème choisi) et jeux
- ❖ Socialisation (intra, extramuros)
- ❖ Activités manuelles
- ❖ Repas (travail autour de l'autonomisation)
- ❖ Activités sonores et musicales
- ❖ Jeux sur l'ordinateur et l'IPAD
- ❖ Activités sensorielles/motricité fine
- ❖ Gestion de temps libre (dans le groupe, en récréation et après le repas)
- ❖ Hygiène et vie pratique
- ❖ Activités corporelles